

pays. Il avait l'occasion de prendre part au débat, mais quand il a fallu charger un ministre du Gouvernement de faire la première déclaration qui a été présentée au nom du Gouvernement le soir du mercredi 17 décembre, en l'absence du ministre de la Défense nationale, qui aurait dû faire la déclaration? A mon avis, monsieur l'Orateur, c'est le premier ministre qui aurait dû prendre la parole. Or le premier ministre n'a pas fait cette déclaration. Il en a chargé le ministre le plus récemment nommé.

Le très hon. M. St-Laurent: Lorsque l'honorable député sera premier ministre, il décidera alors quel ministre devrait parler.

M. Fleming: . . un homme qui n'avait eu aucune part aux événements signalés dans le rapport. A l'époque, il ne faisait pas partie du cabinet. Il n'était entré au cabinet que depuis quelques jours. C'était, je crois, manquer de justice à l'égard du solliciteur général que de le placer alors dans cette situation. En l'occurrence la responsabilité incombait à mon avis au premier ministre, mais il n'y a pas été fait honneur.

L'étape suivante nous amène, monsieur l'Orateur, à une déclaration faite le soir du 17 décembre par le solliciteur général, déclaration fort intéressante. Comment a-t-il abordé la question? On n'a pas tardé à s'en rendre compte, car le ministre parlait depuis quelques minutes à peine lorsqu'il a donné la note dominante de son discours, disant que tout le rapport Currie ne représentait qu'une question relativement peu importante. Plus loin, au cours de ses observations, il a dit: "Leur montant total, en réalité, n'a pas été extrêmement élevé".

Plus tard il s'est plaint des déclarations exagérées de l'opposition dont tous les énoncés avaient été directement tirés du rapport. Nous avons donc eu l'occasion, monsieur l'Orateur, de constater comment le gouvernement abordait alors le problème. A ce stade, on a tenté de détruire l'effet du rapport, d'en minimiser l'importance, de lui donner aux yeux de la population l'apparence d'une bagatelle dont personne n'avait à se préoccuper beaucoup ni au Parlement ni ailleurs.

On n'avait pas lieu de s'attendre que le ministre du Commerce (M. Howe) gardât le silence bien longtemps. Le samedi suivant, il fit à Kingston une déclaration qui est reproduite dans le *Daily Star* de Toronto, numéro du 20 décembre, . . .

M. MacDougall: C'est de l'histoire ancienne.

M. Fleming: Je crois qu'il est grand temps de rafraîchir la mémoire de l'honorable député sur certains de ces points.

Il n'aime pas, je le sais, qu'on lui rappelle les folles déclarations que font les ministres dans leurs tournées à travers le pays mais il en entendra une ou deux s'il reste à son siège.

Voici ce que le ministre du Commerce (M. Howe) avait à dire au sujet du rapport Currie:

Mais je crois aussi que M. Currie, en sa qualité d'homme de profession, est allé un peu loin dans quelques-unes de ces déclarations alors qu'il était censé se contenter d'exposer les faits et de proposer des améliorations.

Voici donc que M. Currie, semble-t-il, de l'avis de l'homme fort du cabinet, a commis l'erreur capitale d'outrepasser ses attributions. Apparemment, en formulant certaines conclusions dont la population du Canada devrait lui être reconnaissante, M. Currie est sorti de son domaine et c'est pourquoi il s'est attiré les foudres du ministre du Commerce.

Puis viennent, évidemment, les événements survenus pendant le congé de Noël. Le ministre des Pêcheries (M. Sinclair), là-bas sur le littoral, dit du rapport Currie qu'il "ressasse de vieilles rengaines".

Le solliciteur général (M. Campney), a de nouveau pris la parole et a parlé d'exagération; il a dit que le rapport "ne mordrait guère". Toute la Chambre va constater que si le rapport ne mord guère, il va certainement attiser le feu de l'indignation d'une foule de Canadiens contre le Gouvernement et son extraordinaire manque d'efficacité.

Le solliciteur général s'est de nouveau fait entendre, cette fois à Toronto. Un journal du matin de cette ville rapporte qu'il a dit hier soir, au cours d'un discours prononcé devant les membres de l'association libérale de Davenport:

On a donné au rapport Currie une importance infiniment plus grande qu'il ne mérite.

Le journal rapporte un peu plus loin:

Dans une entreprise aussi vaste que celle de la défense, aujourd'hui, il y aurait toujours des gens peu sûrs. Ils ne sont pas plus nombreux à Petawawa que dans n'importe quelle autre entreprise considérable.

On en arrive ensuite à une déclaration bien significative:

Le rapport Currie, a dit M. Campney, ne fait part que de vols pour ainsi dire normaux.

Des voix: Oh, oh!

M. Fleming: Et plus loin:

Les vols ne plaisent à personne, mais on ne peut empêcher les gens de voler.

Pour résumer la situation, on dit qu'il ne s'est passé à Petawawa que des vols ordinaires. La chose est apparemment devenue normale parce qu'elle s'est produite